

Perte de bourse?

Par bjulie725, le 18/06/2012 à 20:36

Bonjour,

Je suis etudiante en L1 AES et je suis ajournée. Je vais refaire mon année à Strasbourg. J'ai participé correctement aux TD et à tous les examens. Seulement, puisque je me réoriente je me demande si je peux ne pas participer aux rattrapages sans qu'on me retire ma bourse.

Je vous remercie d'avance